



BULLETIN DE SOUTIEN ISF Restaurants du Coeur de Haute Garonne PARTICULIERS

Bulletin à compléter et envoyer accompagné de votre règlement à :
Les Restaurants du Cœur de Haute Garonne 27 Chemin du Séminaire 31200 Toulouse

J' approuve l' action des Restaurants du Coeur de Haute Garonne pour aider les plus démunis et vous adresse un chèque libellé à l' ordre des Restaurants du Coeur de Haute Garonne d' un montant de :

1000 € 2000 € 5000 € Autre montant :

Monsieur Madame Monsieur & Madame

Nom :

Prénom :

L' adresse est indispensable pour le reçu fiscal

Adresse :

Ville :

Code Postal

Email :

Votre don sera affecté à notre structure d'insertion par l'emploi.

J' accepte de recevoir mon reçu fiscal par mail (*formule plus économique en frais de gestion*)

Je ne souhaite pas recevoir d' informations des Restaurants du Coeur de Haute Garonne sur mon adresse mail.

Signature obligatoire :



Le dispositif fiscal issu de la Loi TEPA vous permet de déduire de votre déclaration ISF 75% du montant de votre don aux Restaurants du Coeur de Haute Garonne dans la limite de 50 000 euros.
Pour toute information complémentaire contactez nous du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 au 0534401212 ou par mail : ad31.accueil@restosducoeur.org